



## Credit pour un véhicule suite a perte de travail

Par **baspas24660**, le **05/09/2015** à **02:40**

j'ai fait un crédit pour une voiture en 2001 , hors en 2002 je perd mon travail et je suis obliger de restituer le véhicule .

en 2003 devant le tribunal je suis condamner a rembourser 7800 euros .

et puis plus rien en janvier 2003 j'ai reçu un courrier pour me signifier de rembourser , et depuis plus rien .

hors en avril 2015 je recoit , un courrier d'un huissier qui me réclame cette somme plus les frais , et me dit que cette somme est exigible .

12 ans sans jamais rien pas de news rien et d'un coup , un huissier se réveille et me dit que il ne peut y avoir forclusion qu'en est 'il svp .

cordialement .

Par **janus2fr**, le **05/09/2015** à **10:32**

Bonjour,

Si je ne me trompe pas, la prescription en la matière est de 10 ans. Donc le jugement de 2003 qui n'a pas été réclaté est prescrit depuis 2013.

Par **baspas24660**, le **05/09/2015** à **11:31**

l'huissier ma dit que c'était valable toute la vie , et que il s'en fou de la prescription que je doit payer et va meme jusque a ma banque pour faire bloquer la somme du